

À Pontlieue la médecine sera aussi municipale

Article de Emmanuel CHARLOT publié dans Ouest-France Le Mans le 30/03/2016



Le futur centre de santé, situé aux portes des Sablons, un quartier déficitaire en offre médicale.

Médecine générale, suivi gynécologique et pédiatrique : ce sera la feuille de route du prochain centre municipal de santé. L'établissement devrait ouvrir fin 2017, boulevard Churchill.

Ce n'est évidemment pas la solution à tous les problèmes posés par la démographie médicale. Comme d'autres collectivités pourtant, la Ville a choisi de se doter d'un centre de santé. « **Un métier nouveau pour nous**, glisse le maire Jean-Claude Boulard. **Nous avons regardé attentivement le cas de La Ferté-Bernard, où ça n'a pas été simple.** »

Depuis septembre 2011, La Ferté a ouvert un centre municipal de santé pour tenter de combler le manque de praticiens dans la ville. Au moyen du salariat, la mairie a pu ainsi convaincre des médecins de venir exercer sur place.

Le Mans fait le même diagnostic et adoptera une organisation similaire, dans les anciens locaux de la mission locale, boulevard Winston-Churchill.

Quatre médecins

Situé à ce grand carrefour précédant la lune de Pontlieue, face aux lignes de tram et de bus, l'espace sera dimensionné pour accueillir quatre médecins à temps plein : deux généralistes dont un médecin coordinateur, un médecin généraliste orienté pédiatrie, un autre vers la gynécologie.

Sur un demi-temps plein, il y aura également une sage-femme, mise à disposition par le centre hospitalier. La gestion administrative du centre, rattaché à la direction tranquillité-proximité, sera assurée par un cadre administratif, appuyé par une équipe de trois agents.

Cinq jours par semaine

Le rôle du médecin coordinateur ? Assumer l'organisation du pôle médical, en consacrant toutefois 70 % de son temps aux consultations. Ses trois confrères feront de la médecine générale courante, à raison, prévoit la Ville, d'une moyenne de 3,3 consultations par heure. Un objectif fixé dans la fiche de poste des médecins, qui seront recrutés et payés par la Ville, en accord avec l'Agence régionale de santé. Le nombre de consultations horaires a été évalué en concertation avec les différents partenaires extérieurs, dont l'hôpital.

Pour la première année, à titre d'expérimentation, il est prévu que ce centre soit ouvert du lundi au samedi midi : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et le samedi, de 8 h 30 à 12 h. Pour chaque médecin, une heure par jour sera réservée aux consultations sans rendez-vous.

Le centre, qui proposera l'application des tarifs opposables et la pratique du tiers payant (à terme, on y pratiquera le tiers-payant intégral), sera aussi tenu de mettre en oeuvre des actions de santé publique et de prévention. Même si Jean-Claude Boulard se plaît à rappeler que Pontlieue est au centre géographique du Mans, c'est bien la proximité de quartiers dits populaires qui a prévalu à cette implantation.

Dans les locaux appartenant à Le Mans Métropole, les travaux d'aménagement ont débuté. La mairie annexe de Pontlieue s'y installera aussi. La Ville ambitionne d'ouvrir le centre d'ici la fin de l'année 2017, sur environ 340 m² (500 m² utiles disponibles en rez-de-chaussée). L'espace comprendra notamment des cabinets médicaux pour les cinq praticiens, une salle d'échographie, des bureaux pour les actions de prévention et projets de santé, un hall avec banque d'accueil et salles d'attente.

Le dossier du centre de santé, déjà évoqué en conseil municipal en 2014 et 2015, sera de nouveau examiné par l'assemblée, mercredi soir.